

La situation économique

Cet exode a commencé avant le 28 octobre, je tiens à le rappeler au ministre. Il a dit que le mouvement n'avait pas pris naissance le 28 octobre, qu'il avait été amorcé avant. Certes, le mouvement était lancé, mais la raison en est que le climat et le régime des prix étaient plus favorables aux États-Unis. La position exprimée par le président-élu, M. Reagan, en matière énergétique, est beaucoup plus positive que notre programme énergétique national. L'écart entre les prix, qui est actuellement de \$15, va s'élargir, ce qui poussera encore davantage de sociétés à s'expatrier.

Le premier ministre (M. Trudeau) a demandé qu'on lui cite des cas de sociétés qui souffrent au Canada. Il n'est pas question de sociétés qui souffrent au Canada. Les entreprises vont s'en sortir parce qu'elles iront s'établir dans le sud et trouveront des endroits plus propices pour leurs investissements. Ce sont les Canadiens qui souffriront, parce qu'ils paieront des prix plus élevés à l'avenir à cause de l'incurie du gouvernement.

Le ministre a reçu des lettres de diverses compagnies, qu'il a, j'en suis certain, toutes lues. J'ai en ma possession celles que lui ont adressées les compagnies Oleum Exploration, Good Lands Drilling, Orbit Oil & Gas, Ocelot Industries, Hudson's Bay Oil & Gas et Gulf. Les petites compagnies comme les grosses ont annoncé qu'elles allaient effectuer des coupures dans leur budget d'exploration pour 1981 et pour les années à venir. Certaines ont annoncé que ces coupures atteindraient 25 à 30 p. 100, d'autres jusqu'à 50 p. 100. La Gulf Oil Corporation a fait savoir qu'elle allait réduire son budget de dépenses dans le Nord dans les zones littorales et dans les régions inexploitées. Celui-ci, qui devait s'élever à 400 millions l'an prochain, ne sera plus que de 270 millions, soit une réduction d'un tiers ou encore de 130 millions. Le ministre acquiesce parce qu'il est au courant de la chose.

M. Lalonde: Patientez un peu. Vous allez voir qu'elles vont nous revenir.

M. Wilson: Le ministre croit que ces compagnies vont revenir au Canada. Avec la loi sur le pétrole et le gaz du Canada, elles ne risquent pas de revenir. Elles n'en auront plus les moyens.

M. Lalonde: Détrompez-vous.

M. Wilson: Si le ministre a un tant soit peu prêté attention aux propos des entreprises, il aura constaté que le Bill C-48 les effraye à deux titres. Le premier, c'est le pouvoir qui est conféré au ministre et qui lui permet de dire aux compagnies quand elles doivent ou ne doivent pas forer et quand elles peuvent commencer à produire du pétrole. Il peut dire à Petro-Canada quand prendre en main tout le secteur alors qu'elle n'est qu'un actionnaire minoritaire. Ce sont là des questions qui préoccupent les sociétés. On craint aussi qu'il n'y ait pas d'emplois dans le Nord.

Qu'arrivera-t-il si Gulf Oil ne dépense pas 138 millions de dollars comme elle le prévoyait? Cela signifie que certains projets ne se réaliseront pas et qu'il y aura donc une perte d'emplois, pourtant bien nécessaires, dans le Nord. C'est un

aspect qui préoccupe grandement le député de Nunatsiak (M. Ittinuar) et le député de Western Arctic (M. Nickerson).

Nous ne cherchons pas à obtenir du secours pour l'industrie, car elle n'en a certes pas besoin. Les Canadiens savent que les sociétés réalisent d'excellents profits. Mais le départ de ces sociétés causerait des problèmes beaucoup plus graves. Il s'agit d'un secteur très fluide, dont les capitaux, le matériel et le personnel peuvent se déplacer. C'est ce qui s'est produit avec les installations de forage, et cela peut se produire avec d'autres choses. Leur départ signifie qu'il y a dans le pays des entraves à la réalisation de l'autonomie énergétique. J'ai souvent demandé au ministre si l'autonomie était l'objectif primordial de sa politique énergétique. Il prétend que oui, mais ses gestes le nient. Ses actes démentissent cette prétention car la politique fiscale, la politique d'établissement des prix et l'attitude tout entière du gouvernement compromettent la capacité du pays à accéder à l'autarcie d'ici à 1990.

En ce moment, je n'ai pas pitié des sociétés pétrolières, mais j'ai pitié des Canadiens qui cherchent du travail et de ceux qui vivent dans la pauvreté, alors que l'indice est de 36 points et à la hausse. J'ai pitié de ces gens, et c'est de leur sort qu'il est question ce soir.

Des voix: Bravo!

M. Wilson: J'aimerais citer quelques chiffres qui aideront à situer ce problème dans son contexte. Dans une seule ville de forage, une installation opérant au cours d'une année entière engendre l'équivalent de 1.4 million de dollars en fait d'activité économique. Dans le cas de la nourriture, le chiffre est de \$120,000; dans le cas du combustible diesel, de \$300,000; le propane, \$30,000; les pièces et les approvisionnements, \$150,000; l'eau, \$175,000; les hôtels, \$20,000; les loisirs, \$70,000; les communications, \$30,000. Ces facteurs ont un effet sur les collectivités locales, mais non sur les Gulf Oil, Imperial Oil, et Shell Oil. Ces sociétés ne sont pas touchées. Ce sont les habitants de ces villes qui doivent subir les conséquences. Ils sont irrités de ce qui se passe ici, parce qu'ils se rendent compte que les responsables sont à Ottawa, très très loin d'où ils vivent.

Aujourd'hui, nous sommes en période de récession. Un article paru dans le *Globe and Mail* portait le titre: «On prévoit la plus longue récession depuis 1954». Une des principales causes de la récession est le conflit entre les deux ordres de gouvernement, l'impasse totale. L'impasse constitutionnelle et l'impasse énergétique ont donné lieu à des ralentissements et, dans certains cas, à une halte de l'activité économique dans l'industrie pétrolière qui, comme je l'ai dit de nombreuses fois par le passé, affecte l'ensemble du Canada, pas seulement la province de l'Alberta.

C'est pour ces raisons que je demande au gouvernement de s'atteler à la tâche de briser l'impasse, de remettre le pays en marche et de mettre un terme à la crise dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.